



P 1651

ID 4723

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur Joao MONTEIRO DIAS

Luxembourg, le 16 juillet 2020

Objet : Votre demande de pétition publique 1651 – Rectification de l'âge de la retraite

Monsieur,

Suite à l'avis négatif de la Commission des Pétitions, réunie le 15 juillet 2020, la Conférence des Présidents a déclaré irrecevable votre demande de pétition publique citée en référence.

En effet, votre demande de pétition publique 1651 est jugée similaire à la demande de pétition publique 1649 - Pensiounsberechtigt no 40 Joer Déngscht, déposée le 2 juillet 2020. La Commission des Pétitions constate dès lors qu'elle est irrecevable en vertu de l'article 164 (3) du règlement de la Chambre des Députés qui stipule qu'« une pétition publique introduite sur le site internet de la Chambre des Députés ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction conformément au paragraphe 2. »

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés